

//////////////////////////////////// *Une Petite Cité de Caractère au Bord de la mer* //////////////////////////////////////



plus proches de vous...
solidarité // vie associative
grandir // travaux // ...

DOSSIER

À Piriac-sur-Mer,
la sécurité s'assure
en proximité!

SOMMAIRE

• Dans le rétroviseur	4 - 5
• Plus proches de vous	6 - 7
• Cap Atlantique	8
• Dossier	9 - 12
• Cahier estival	13 - 16
• Vie associative	17 - 19
• Budget communal	20 - 21
• Solidarité	22
• Grandir	23 - 24
• Travaux	25 - 26
• Mémento	27
• Les grands rendez-vous de l'arrière-saison	28



**PIRIAC
SUR-MER**

Mairie

3, Rue du Calvaire - BP 42 023
44 420 Piriac-sur-Mer

02 40 23 50 19
mairie@piriac.net
www.piriac-sur-mer.fr



Édité par la Mairie de Piriac-sur-Mer, 3 rue du Calvaire, 44420 Piriac-sur-Mer, représenté par son Maire M. Paul CHAINAIS.

Comité de rédaction Monique JAIR, Gérard LEREBOUR.

Rédacteurs : Gildas GUGUEN, Christine GOUDIN, les services municipaux et associations.

Crédits Photos : Mairie de Piriac, Daniel ELOI, Office de Tourisme, CAP Atlantique, les écoles et associations.

Imprimé en 2500 ex. le 27 juin 2019, par La Nouvelle Imprimerie (37 avenue de la Brière - Guérande)

Dépôt légal : juin 2019 - Piriac Magazine n° 10



L A I R O T I D É

Chères Piriacaïses, chers Piriacaïses,

Comme chaque année, en ce début du mois de juillet, nous organisons une cérémonie d'accueil des renforts saisonniers qui vont nous aider à gérer, de surcroît de population touristique qui, chaque été vient fréquenter nos rivages. Cet acte marque, traditionnellement, le début de la saison estivale. L'occasion, aussi, de rappeler que si les vacances constituent, pour bon nombre de résidents, un temps de repos, de décompression et de liberté, des règles de comportements et de vie, doivent être à respecter pour la liberté des uns ne soit pas une entrave au rythme de vie des autres. Nous serons très vigilants sur ce point. Notre population est multipliée par dix, voire plus en période d'affluence, et chacun doit faire un effort pour que ce temps de vacances soit le plus agréable possible pour tous. Dans le même ordre d'idée, il convient d'insister sur le respect des règles liées à notre environnement et, à titre d'exemple, il me paraît important de mettre l'accent sur l'opération de prévention initiée par CAP Atlantique. Chacune de nos grilles d'eaux pluviales sera, désormais, équipée d'une plaque « Ici commence la mer » pour bien rappeler que notre littoral est fragile et que des comportements inadaptés peuvent avoir des conséquences néfastes sur sa qualité.

Par ailleurs, côté nautisme, nous inaugurerons, ce 10 juillet, avec la Chambre de commerce et d'industrie, gestionnaire du Port, la nouvelle capitainerie dans les locaux de la maison de la mer. Il s'agit d'un équipement adapté aux normes actuelles, une installation digne d'un port moderne et respectueuse des besoins et attentes des usagers, et l'occasion d'en finir avec les solutions précaires. Dans cet esprit, nous avons également pris la décision d'adhérer au Syndicat mixte départemental qui, à l'instar de ce qui se fait dans les départements voisins, aura vocation à gérer l'ensemble des ports de Loire-Atlantique. Le sens de cette décision sera de répondre plus efficacement aux nouvelles pratiques des usagers, et faire face aux besoins d'investissements et de gros travaux dont le dragage et le dévasage ne sont pas des moindres, sans impacter les tarifs d'accès aux installations portuaires.

Mais au-delà de ces sujets structurants, la saison estivale est rythmée chaque année par les traditionnelles manifestations associatives ou communales dont vous retrouverez le détail dans le calendrier des festivités, et je vous invite à y participer en nombre.

Enfin, je voulais vous signaler la diffusion de notre nouveau guide des commerçants et artisans mis à jour et dont la parution est désormais actualisée. C'est un document essentiel pour retrouver les meilleurs professionnels et les meilleures adresses de notre Commune. N'hésitez pas à en faire bon usage.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bon été à Piriac-sur-Mer !

**Le Maire de Piriac-sur-Mer
Paul Chainais**

Abonnez-vous !



SOYEZ INFORMÉS EN DIRECT !

Suivez l'actualité de la Commune sur la page @villedepiriac

La Ville dispose d'un service Communication, en charge des publications et de leurs abonnements. Pour recevoir les 2 magazines et les 6 Piriac Infos, il est possible de transmettre des enveloppes timbrées avec vos coordonnées, 2 timbres à 3,24€ et 6 timbres à 1,32€, au Service Communication, Mairie de Piriac, BP 20 - 3 rue du Calvaire - 44420 Piriac-sur-Mer.

Ces numéros sont disponibles à l'accueil de la Mairie, dans les salles municipales, les services de proximité (cabinet médical, Office de Tourisme,...) et chez les commerçants.

Vous pouvez aussi les recevoir par mail au format PDF, sur demande à mairie@piriac.net, ou les télécharger sur le site officiel de la ville : <http://www.Piriac-sur-Mer.fr/magazines-municipaux>.

Les personnes, ne pouvant pas se déplacer, peuvent s'adresser aux correspondants de quartiers pour les recevoir à domicile.

Piriac-sur-Mer en avant saison

Comme à l'accoutumée, petits et grands rendez-vous ont rythmé la vie des Piriacais et ont attiré de nombreux visiteurs. Retour en images sur ces événements.



Sainte Barbe

Repas des aînés



Fête familiale - Pôle Enfance Jeunesse



Théâtre



Atelier Cuisine & Partage



30 ans de la Maison du Patrimoine



Concours handisport des Archers Piriacais



Festival Piriac Mer et Nature



Fête de la musique

Fête de la Résidence Louis Cubaynes



Festival « Jazz & Patrimoine » des PCC

... il y a aussi les plus téméraires qui pratiquent les sports nautiques en toutes saisons. Place aux navigateurs et autres planchistes qui, toute l'année, sillonnent le plan d'eau piriacais !



Trophée SNSM



Régates Palmarès



Régate Ligue



Critérium départemental 44



Croisière Pen Bron Arzal



Grand Norven
au Débord de Loire



Coupe régionale de voile légère et VRC





Information du Département de Loire-Atlantique

Expérimentation d'une chaussée à voie centrale banalisée RD 92 entre Guérande (Terre de Sel) et La Turballe

Le Département de Loire-Atlantique, en charge de l'aménagement, de l'entretien et du développement du réseau routier départemental, s'engage dans une démarche d'anticipation des futurs modes de déplacements.

Dans ce cadre, il expérimente un nouveau dispositif sur certaines routes secondaires du réseau : la chaussée à voie centrale banalisée. Objectifs : sécuriser les déplacements des cyclistes, apaiser la circulation et favoriser le partage de la route.

Qu'est-ce qu'une chaussée à voie centrale banalisée ?

Cet aménagement partage la chaussée en trois espaces :

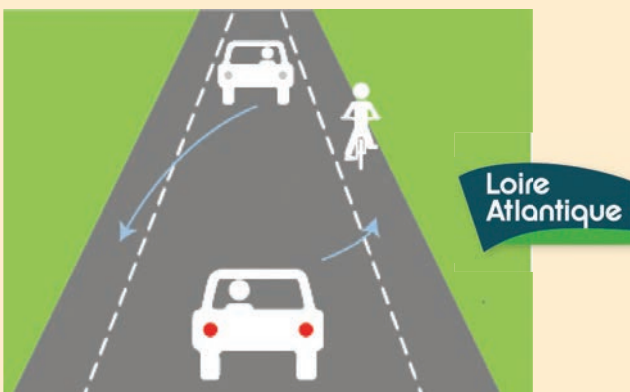
- Une voie centrale sans marquage axial pour les voitures, camions et motos
- Deux rives latérales pour la circulation des deux-roues

il a pour but d'inciter les automobilistes à rouler au centre de la chaussée lorsqu'aucun véhicule ne se présente en face et à ménager un espace suffisant aux cyclistes lors de leur dépassement.

- **4,3 km aménagés entre Guérande** (site Terre de Sel) et l'entrée sud de La Turballe
- **Une expérimentation du 10 déc. 2018 au 31 oct. 2019**

Piétons et deux-roues : les règles de circulation

- À vélo, je circule à droite de la route, derrière la ligne discontinue
- À pied, en scooter ou en cyclomoteur, je peux circuler comme les vélos à droite de la route, derrière la ligne discontinue
- À moto, je respecte les mêmes règles de circulation que les voitures



Bouchons d'amour, appel à bénévoles



Le Conseil de quartier du Bourg a initié une nouvelle collecte des bouchons d'amour. Grâce au concours des services techniques de la Commune, un collecteur a été réalisé. Celui-ci se trouve devant le Carrefour City, rue du Vieux Moulin.

Le Conseil de quartier du Bourg, composé de 3 membres (Josiane BEURRIER, Marc DUPUIS D'UBY et Richard TOUGNAUD) recherche des bénévoles pour les épauler dans cette mission. Rappelons que M. LEGOFF, ancien collecteur, avait, en 10 ans, rassemblé 130 tonnes de bouchons !

La mission des bénévoles est de retirer régulièrement les sacs pleins de bouchons plastiques au niveau du Carrefour-City et les apporter au lieu de stockage, situé dans la cour des anciens ateliers municipaux, rue de Grain. Lorsque le stockage devient trop important, un chauffeur bénévole de l'association « bouchons d'amour » est contacté par téléphone afin de prendre en charge leur transport jusqu'à Batz-sur-Mer.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous présenter en Mairie afin d'être mis en relation avec les membres du Conseil de quartier du Bourg.

Guide des commerçants



Disponible en Mairie et à l'Office de Tourisme, le tout nouveau guide des commerçants piriacais vient de paraître. Vous pourrez y retrouver le référencement des différents services proposés aux particuliers comme aux professionnels, ainsi que des informations pratiques au quotidien.

Les paysages de Loire-Atlantique s'exposent



Une exposition itinérante, présente à Piriac-sur-Mer, du vendredi 2 août au mardi 27 août, dans le jardin de la Mairie.

À partir de témoignages photographiques issus du concours « Paysages perçus », cette approche révèle la grande richesse et la diversité des paysages du département tout en apportant des clés de lecture et de compréhension.

Six grandes familles de paysages sont à découvrir, entre campagne, littoral, marais, vignes et paysages de villes.

Pour chacune d'entre elles, une double lecture permet de s'immerger dans les spécificités du territoire : une approche sensible et culturelle, à travers différents regards photographiques, et une approche objective à travers des paroles d'acteurs du territoire et des éclairages sur les caractéristiques géographiques, afin de prendre conscience des enjeux et de son évolution.

Cette exposition vous est proposée par l'agence Loire-Atlantique Développement (LAD), qui dans le cadre de sa mission de sensibilisation à la qualité du cadre de vie, ainsi que le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Loire-Atlantique.

Hommage à Madame Annick Merlet

Paul CHAINAIS, Maire, et les membres du Conseil Municipal de Piriac-sur-Mer adressent toutes leurs condoléances à la famille de Mme ANNICK MERLET, Conseillère municipale de 1977 à 1983, membre des commissions Sports, Urbanisme et travaux publics, Animation, information de tourisme. Elle était également membre du Conseil des Sages depuis 2016. La Municipalité la remercie pour son investissement auprès des Piriacois, durant toutes ces années.

Conseil Municipal

Relevé des décisions du Conseil Municipal du 25 juin 2019

Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mai 2019

- Rapport de délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire (en application de l'article L2122-22 du CGCT) :
- Point d'information

- 1 • **Création d'un syndicat mixte portuaire : adoption des statuts, adhésion et transfert de la compétence portuaire de la Commune**
- 2 • Forfait communal OGEC – École Notre Dame du Rosaire (année 2019-2020)
- 3 • **Conventions d'objectifs et de financement avec la CAF au titre de la prestation de service**
- 4 • Admissions en non-valeur de créances irrécouvrables 2019
- 5 • **Aménagement d'écluses routières sur la RD 452, au lieu-dit Port au Loup**
- 6 • Cession de la parcelle communale AK 195
- 7 • **Cession d'une partie de la parcelle AB 882**
- 8 • Cession de la parcelle AO 31 à la Silène
- 9 • **Avis sur les projets d'arrêtés préfectoraux relatifs à la protection du site d'intérêt géologique de la pointe du Castell**
- 10 • Convention d'occupation du domaine public des aires de camping-cars avec la société Camping-car Park
- 11 • **Contrat d'apprentissage au Centre Technique Municipal**
- 12 • Modification du tableau des effectifs
- 13 • **Modification du tableau des effectifs – création des postes saisonniers 2019-complément**
- 14 • Mutualisation d'un Délégué à la protection des données dans le cadre de la Réglementation générale à la protection des données (RGPD) – Approbation de la convention cadre avec CAP Atlantique
- 15 • **Accord local en vue de la composition du conseil communautaire 2020 – 2026**

Cette publication ayant été rédigée en amont de ce Conseil, nous vous invitons à consulter les votes et comptes-rendus complets sur notre site www.Piriac-sur-Mer.fr ou par voie d'affichage en Mairie.

Tous nos vœux à...

Fanny ADRIAN et Gérémy GUELLIER – Laurence FISCHER et Arnaud LAISNE - Marine LEBEAU et Gaëtan CHOLLET - Françoise GUÉGUEN et Olivier CAPSEK - Typhanie VAN ASSCHE et Guillaume REMOND - Virginie CARRÉRIC et Eric de FERRY – Adriane HUBERT et Arnaud GÉRARD

ils nous ont quittés...

Jean Michel BEURROIS
Giovanni DI BELLA - COURVAL Guy

Le PEAN de Piriac-sur-Mer



Depuis 2018, près de 600 ha de la commune ont été intégrés au périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels (PEAN) Littoral de la Presqu'île Guérandaise.

Le PEAN est constitué d'un périmètre et d'un programme d'actions. L'objectif est de maintenir et de consolider l'activité agricole qui rencontre des difficultés pour se développer dans les secteurs littoraux : multipropriété foncière, refus de propriétaires de louer leurs terres à des agriculteurs, développement de friches, concurrence avec des activités de loisirs...

Depuis les années 90, le nombre d'exploitations, sur Piriac-sur-Mer, est passé de 8 à 3. Il était nécessaire d'agir pour conforter ces exploitations restantes et permettre leur transmission.

Le PEAN marque la volonté de la Municipalité de garantir, pour les générations futures, une activité agricole sur la commune.

Le Département de Loire-Atlantique, qui dispose de la compétence PEAN, a mis en place cet outil en concertation avec la commune et a confié l'animation du programme d'actions à Cap Atlantique et à la Chambre d'Agriculture des Pays de Loire.

4 zones distinctes avec des enjeux très différents ont été définies sur le périmètre du PEAN de la commune. Le secteur nord fait aujourd'hui l'objet d'une attention particulière (voir article ci-contre).

+ d'informations sur le site : www.loire-atlantique.fr

CAP INFO HABITAT

Afin d'accompagner les personnes dans leur projet de rénovation, Cap Atlantique propose le service « CAP' Info Habitat ».

il constitue une première étape et est chargé d'accueillir le demandeur, de l'informer et de l'orienter. Il s'agit de proposer un accompagnement global : technique et financier, voire social.

Qu'il s'agisse de travaux :

- D'économies d'énergie,
- De réhabilitation de votre assainissement non collectif,
- De maintien à domicile
- D'accessibilité
- Des aides
- Des subventions existent (sous conditions)

Des permanences ont lieu en Mairie de Piriac-sur-Mer, les 4^e mercredis du mois, de 14h30 à 16h30, sur rendez-vous : au 02 51 75 77 95 ou par mail à catherine.leroux@cap-atlantique.fr. Les prochaines dates sont donc les : 25 septembre, 30 octobre et 27 novembre.

Rencontre avec Manon Valette, chargée d'élaborer un plan de gestion sur le secteur nord du PEAN de la commune



Le secteur nord (150 ha) fait, en effet, l'objet d'une analyse plus fine, menée par Manon VALETTE, étudiante à l'école d'ingénieur agronome AgroParisTech. Elle est chargée d'établir un plan de gestion des espaces agricoles et naturels.

Recrutée par CAP Atlantique et accueillie en Mairie de Piriac-sur-Mer, pour une durée de 6 mois, vous avez entamé une phase de diagnostic. En quoi consiste cette analyse ?

J'effectue un premier travail d'état des lieux du territoire, tant au niveau agricole qu'environnemental. Je collecte notamment des informations sur les habitats naturels, la flore, la faune, les zones humides et le bocage. Je recense les usages des parcelles : agriculture, chasse, occupation de loisirs, délaissés et friches. C'est un secteur à enjeux pour le développement de l'activité agricole qui doit tenir compte, dans certaines situations, de la sensibilité environnementale (haies, mares, cours d'eau, prairies naturelles, friches aux enjeux de biodiversité).

De cet inventaire, vous allez préconiser un plan de gestion. Quelles sont les finalités de ces recommandations ?

*Le but de ce plan de gestion est de proposer des mesures de gestion très concrètes en s'appuyant prioritairement sur les exploitations agricoles du territoire. D'autres actions pourront être entreprises par les collectivités en lien avec la profession agricole : restauration des mares pour les batraciens, renaturation du cours d'eau de la Noë dans le vallon de Pors-er-ster, travaux de lutte contre les espèces invasives (*Baccharis halimifolia*), etc... Un groupe de travail rassemblant tous les acteurs m'accompagne dans la définition des actions à entreprendre.*

Opération Hello!

Face à l'importance de la qualité des eaux, des actions de sensibilisation de la population sont menées depuis plusieurs années notamment au travers de l'opération Hello pour :

- FAIRE CONNAÎTRE les enjeux, les fragilités et les richesses du territoire
- FAIRE AGIR la population pour contribuer à l'appropriation des bons réflexes.

Vous retrouverez cette animation de sensibilisation, à Piriac-sur-Mer, les :

- Lundi 29 juillet, de 9h à 13h, sur le marché
- Dimanche 11 août, de 14h à 18h, plage de Lérat
- Samedi 24 août, de 15h à 19h, place des Caillonis, lors du Festival des Airs Marins.



À Piriac-sur-Mer, la sécurité s'assure en proximité!

Avril 2018 : les Communes d'Assérac, de Férel, de La Turballe, de Piriac-sur-Mer et de Saint-Molf ont fait le choix de mutualiser leurs moyens et de former le 1er service de Police Pluri-communale du département de Loire-Atlantique. Aujourd'hui, ce service assure une police de proximité basée sur la prévention et la connaissance fine du territoire.

Ce qui a changé pour la commune

Dans un contexte où les besoins en présence policière s'intensifient, les avantages liés à la Police Pluri-communale n'ont cessé de se confirmer au fil des mois.

Sur les effectifs

Désormais gérée à une échelle élargie, cette nouvelle organisation permet surtout de faire preuve de réactivité lors du signalement d'un incident. Mais également, de garantir une présence accrue toute l'année, malgré les périodes de congés, ou de densifier les patrouilles, passent de 2 à 6 agents lors de manifestations importantes, comme l'arrivée du Père Noël le 31 juillet, par exemple.

Sur le matériel

La mise à disposition du matériel pluri-communal, comme le quad, le lecteur de puce ou un bateau pneumatique a permis de remplir de nouvelles missions, comme la surveillance accrue des parkings côtiers et des plages, l'identification des propriétaires d'un animal grâce au lecteur de puce. D'un point de vue financier, cela a aussi permis l'achat de lunettes radar pour lutter plus efficacement contre la vitesse excessive en zone urbaine.

Sur la réglementation

L'échange de compétences a permis entre autres d'apporter un soutien aux élus et aux services en termes de réglementation, améliorant la gestion et la coordination des missions.

Les pouvoirs de Police du Maire

Le Maire est l'autorité compétente pour prendre et faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publics sur le territoire de la commune. Les pouvoirs de police du Maire sont fixés par le Code Général des Collectivités Territoriales et de nombreux textes particuliers. Sous le contrôle administratif du représentant de l'État (Préfet) dans le département, il est aussi en charge de la Police Municipale.

La création d'une Police Pluri-communale, ne change en rien ses pouvoirs, mais permet de lui donner davantage de moyens humains et matériels afin de couvrir les 115km² que compte les 5 communes concernées et de garantir la tranquillité de ses 14.200 habitants en basse saison et ses 50.000 l'été.

Comment contacter la Police Municipale?

Les locaux sont situés au 22 rue de Grain, près du port. Les agents sont joignables :

- **en haute saison :**
du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 13h à 19h. Le dimanche de 10h à 13h30.
- **en basse saison :**
du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h15. Le samedi, de 8h à 12h.

Tél : Piriac : 02.40.23.38.40
La Turballe : 02.40.42.88.70.



Tout objet trouvé se doit d'être rapporté en Mairie, ou déposé dans sa boîte aux lettres, au 3 rue du Calvaire. Il sera remis à la Police Municipale, pour recherche du propriétaire.

La prévention au cœur des missions

La Police Municipale a, avant tout, un rôle d'information et de prévention auprès de la population et des professionnels. Vigilante et attentive aux règles de sécurité et de bonne conduite, ses missions diffèrent pourtant en fonction des saisons.

Des actions de proximité en toutes saisons

La basse saison est propice à la diffusion d'informations et à la mise en place d'ateliers de prévention, avec des partenaires locaux.

Ainsi, au printemps, un travail sur la sécurité routière a été mené. Tout d'abord auprès des écoles avec le passage du **permis vélo**, sur les 200 élèves de CM2 des 5 communes de la Police Pluri-communale.

Puis, en mai dernier, un **atelier sur la sécurité routière** a été proposé aux seniors, avec le concours de Groupama, de la Préfecture et des élus locaux. Vingt-six participants ont ainsi pu, durant 3h, réactiver leur mémoire et se mettre à jour sur les dernières règles du code de la route. Cet atelier sera reconduit en 2020, afin de permettre aux Piriacais et Turballais de profiter de ces conseils.

D'autres initiatives sont également en cours de réflexion, avec, notamment, une formation aux **gestes de premiers secours** du personnel des Écoles et du Pôle Enfance Jeunesse, l'Equip'âges, début 2020.

À la mi-saison et durant l'été les agents sont davantage sur le terrain, afin de veiller à la sécurisation de la circulation et à la tranquillité durant les différentes manifestations.

Ils sont aussi auprès de la population grâce à l'opération « Tranquillité vacances », incitant les habitants à signaler leur absence, afin qu'elle puisse prendre en compte une surveillance de leur résidence durant leurs patrouilles régulières.

Ils sont aussi un soutien aux commerçants, notamment, dans le bourg où l'interdiction de circulation est mise en place en concertation, de manière à assurer la sécurité des piétons tout en garantissant l'accès aux livreurs, riverains et services d'urgence.

Le marché de l'été est aussi l'une de leurs priorités. Haut lieu d'affluence, avec ses 180 camelots, ils réalisent des rondes, afin de lutter contre les pickpockets mais aussi contre les défauts d'affichages et manquements à l'hygiène.



Un rôle d'orientation

La Police Municipale a, auprès de la population, un rôle d'information, d'orientation et de mise en relation vers les services compétents. Qu'il s'agisse d'une redirection vers la gendarmerie, des services sociaux ou les services municipaux, leur intervention permet bien souvent de remettre un événement dans son contexte, de le rationaliser et de le repositionner dans un cadre légal afin d'y apporter une solution.

Des Gendarmes en renfort pour la saison

12 gendarmes viennent, comme chaque année, renforcer la présence policière sur la Presqu'île. Un plus bienvenu même si l'on peut regretter un départ de ces troupes de plus en plus précoce dans la saison.

Les numéros d'appel d'urgence

Dans l'urgence de la situation le doute peut vous envahir. Pour avoir les bons réflexes :

- **Le 15 – SAMU** : pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale d'urgence lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins.
- **Le 17 – Police Secours** : pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.
- **Le 18 – Sapeurs-Pompiers** : pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.
- **Le 114 – Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes** : si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS.

Attention zone 30!

Pour renforcer la sécurité des personnes, le cœur de ville de Piriac-sur-Mer est réglementé en « Zone 30 ». Outre la vitesse de circulation, **cette indication implique une priorité à droite** à toutes les intersections, détail parfois omis par les conducteurs et cyclistes. Restez vigilants !



Police de l'urbanisme et de l'environnement

Les missions de la Police Municipale ne s'arrêtent pas aux personnes et aux biens, mais concernent aussi le maintien de la réglementation environnementale et de l'urbanisme.

Une brigade de l'environnement accomplit spécifiquement des missions pour préserver l'eau, la faune et la flore de notre beau territoire.

Sauvegarder la faune et la flore

L'objectif de la fonction est de veiller à ce que soient assurés la protection et le respect des milieux, espèces et espaces naturels, en identifiant les menaces, en étant présent sur le terrain pour informer les usagers et prévenir les dégradations, en recherchant, en constatant et en faisant cesser les infractions.

Animaux errants, un nouveau dispositif

Il arrive que des animaux soient déclarés errants, comme les chiens, vaches, chevaux, chèvres, oiseaux, serpents,... ceux-ci sont pris en charge par la brigade de l'environnement. Capturé, une recherche de propriétaire est faite grâce à un lecteur de puce, puis l'animal est remis à la fourrière dans l'attente d'être retrouvés.

En ce qui concerne les chats, les Maires des 5 communes viennent de signer une convention avec l'association « 30 millions d'amis », pour une durée de 3 ans. Grâce à ce nouveau dispositif,

La population peut donc, depuis le 1er juillet, signaler tout animal errant à la Police Municipale au 02 40 23 38 40.

les policiers municipaux pourront capturer les chats errants, les confier à un vétérinaire pour stérilisation et vaccination avant de les relâcher sur leur territoire.

Cette campagne, qui a prouvé son efficacité sur d'autres communes alentours, permettra, à terme, de diminuer leur prolifération et de les préserver de certaines maladies.

Le coût de cette opération est de 80€ par animal et est financé à 50 % par la Commune et 50 % par l'association « 30 millions d'amis ».

Police de l'urbanisme

La Commune de Piriac-sur-Mer est soumise à une très forte pression foncière, tout en étant concernée par d'importants enjeux d'aménagement du territoire (risques naturels, préservation des espaces naturels et agricoles, Loi Littoral). Dans ce contexte, le respect des règles d'urbanisme est un enjeu primordial. Le Maire est le premier et principal garant de la mise en œuvre d'une police de l'urbanisme efficace sur le territoire communal.

L'expérience démontre qu'il lui est nécessaire d'intervenir le plus rapidement possible dès l'apparition des premières velléités d'infraction. Ainsi, les policiers municipaux sont appelés à constater les défauts d'affichage de Permis de Construire ou de non-respect aux règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU), tel que l'abattage d'arbres, la présence de velux, d'abri de jardin ou l'obturation d'une mare en zone humide et protégée ; Les contrevenants sont alors incités à régulariser leur situation auprès du service de l'Urbanisme de la Commune.

La police de l'eau

Jusqu'aux 300m des côtes piriacaïses, la Police Municipale se doit de faire respecter l'ordre, la sécurité et de veiller à la préservation des eaux.

Au-delà de cette limite, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM - service de l'État) prend le relais.

L'île Dumet sous surveillance

Grâce à la mutualisation des moyens des Polices Municipales, les agents pourront patrouiller dès cet été pour garantir la préservation du site, sur un bateau pneumatique.

Une île qui attire les plaisanciers mais dont les règles sont strictes, comme le stipule l'arrêté du Maire, affiché sur place. Sa faune, sa flore mais aussi ses fonds marins sont extrêmement fragiles, surtout en cas d'affluence. C'est pourquoi, les sentiers y sont délimités et les chiens rigoureusement interdits.

Les agents communaux sont épaulés par ceux qui veillent au quotidien sur ce « bijou », comme l'association Dumet Environnement et Patrimoine, le Département de Loire-Atlantique et les Affaires Maritimes. Les abords du site sont aussi régulièrement contrôlés par le service des Douanes et la Gendarmerie.

Lutte contre les nuisibles

La Police Municipale est aussi votre interlocuteur privilégié dans la lutte contre les chenilles processionnaires et nid de frelons asiatiques, en vous mettant en rapport avec des prestataires conventionnés avec la Commune, vous ouvrant droit à une participation financière.



ils veillent sur vous ...

Petit tour d'horizon des autres acteurs de la sécurité à Piriac-sur-Mer

Le Sémaphore

Depuis la forte mobilisation des élus, en 2017, le sémaphore a conservé son activité à l'année, sans relâche. En lien avec la SNSM, il scrute les eaux pour garantir la sécurité de tous les usagers en mer.

La SNSM

La station de La Turballe couvre la zone allant de l'embouchure de la Vilaine au plateau du Four, en passant par l'île Dumet. Elle vient en aide aux embarcations comme aux véliplanchistes en pleine mer.

Vous êtes témoin d'un incident ?

Composez le 18 pour les pompiers (CODIS) et le 196 (depuis un téléphone fixe ou mobile) ou le canal VHF16 pour le CROSS ETEL.

Les Affaires Maritimes

Rattachées à la Direction Départementale des Territoires de la Mer (DDTM), elles sont la Police de la mer au-delà des 300m de la côte, et veillent donc au respect des réglementations et à votre sécurité.

La FFSS44

Du 1er juillet au 31 août, le personnel de la FFSS44 surveille les plages de Lérat et de St Michel, 7 jours sur 7, de 12h30 à 19h. Cette année, cette gestion s'étendra aussi aux plages de La Turballe.

Les Sapeurs Pompiers

La caserne de Piriac-sur-Mer compte 20 bénévoles et bénéficie de renfort durant l'été.

Le CCAS de Piriac-sur-Mer finance dorénavant les 4 ans de formation des Jeunes Sapeurs Pompiers.

Information et inscription auprès du service social, au 02 40 23 50 19.

Sécurité des plaisanciers et des sports nautiques

D'autres acteurs locaux, et pas des moindres, font également un travail de veille et de secours auprès de ceux qui prennent la mer pour leur plaisir ou pour leur travail.

Au port, La Capitainerie veille à votre sécurité

Acteur essentiel de l'exploitation du site portuaire, la Capitainerie a en charge une responsabilité réglementaire, assurant, entre autres, des missions d'exploitation du plan d'eau (entretien, entrées, sorties, placement). Elle met aussi, à votre disposition, toutes les informations nécessaires pour sécuriser vos sorties en mer et assure le guidage de votre embarcation dans le port. Rencontre avec Jean-Charles Begouin, Maître du Port de Piriac-sur-Mer depuis mai 2018.

- Le port de Piriac-sur-Mer possède une porte qui lui permet de retenir l'eau à marée basse. Pouvez-vous nous en rappeler les consignes d'utilisation ?

- Effectivement, cette porte permet au port de Piriac-sur-Mer de rester en eau en permanence. La porte ne s'ouvre donc qu'à marée haute, c'est-à-dire dès que le niveau de l'eau atteint 2.20m de côte marine. À cette côte le tirant d'eau disponible au seuil est de 1.40m., une indication de cette hauteur se trouve au niveau du franchissement. Les horaires d'ouverture sont consultables à la capitainerie ou sur le site www.ports-plaisance-atlantique.fr/piriac. Il est important de rappeler, toutefois, que même si cette porte est ouverte, il est interdit de passer si le feu est au rouge.

- Qu'en est-il des consignes pour la navigation portuaire ?

- Ces règles sont connues des navigateurs, mais se doivent d'être respectées pour la sécurité de tous. Ainsi, la vitesse maximale autorisée dans le port est limitée à 3 nœuds et à 5 nœuds dans les chenaux d'accès.

- Le plein en carburant des bateaux est aussi source de recommandations particulières ?

- Oui, car il peut générer une pollution importante de l'eau du port. Une pompe se trouve sur le ponton D. Nous invitons donc les usagers à l'utiliser et à proscrire les bidons.

Pour aller plus loin...

En avant saison, la Capitainerie propose aussi des ateliers de prévention aux plaisanciers, avec le concours de la SNSM, comme « Navicoach » ou « utilisation des outils numériques de navigation côtière ».

N'hésitez pas à consulter son personnel, au 1 rue du Fort Baron.

Téléphone : 02 40 23 52 32

Site : www.ports-plaisance-atlantique.fr/piriac





Un été réussi, c'est le respect aussi ...

L'été est là ! Chacun aspire à se détendre, s'amuser et à profiter du cadre et de ses animations. A Piriac-sur-Mer, vous pourrez non seulement bénéficier d'un patrimoine architectural et environnemental exceptionnel et de très nombreux services proposés par ses commerçants mais aussi d'animations quasi quotidiennes et gratuites. De quoi passer un été bien mérité ... à condition de respecter quelques règles de vie commune et de bon sens !

Calendrier des manifestations estivales, un vrai guide !

Édité par la Commune et disponible à l'Office de Tourisme et en Mairie, ce guide vous permet de prendre connaissance de toutes les animations qui se déroulent du 1er juin au 31 août et notamment des activités proposées aux enfants, dans le cadre du label Famille Plus de la Commune. Au-delà de ces rendez-vous, vous pourrez y retrouver des informations pratiques sur les prestations sportives, les marchés, les parkings et les numéros d'urgence. Un guide précieux qui vous accompagnera au quotidien.



Toutounet



Si vous possédez un chien, veillez à ramasser ses déjections. Des sacs sont mis à disposition, en Mairie, ainsi que dans des distributeurs disséminés dans le bourg.

« Ici commence la mer... »

Pour rappeler le caractère séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, dont les écoulements se déversent directement en mer, la Commune a mis en place, sur certaines grilles d'écoulement des eaux, des plaques « ici commence la mer », subventionnées par la Communauté d'Agglomération, CAP Atlantique.

Respect de l'environnement, l'affaire de tous !

La Nature est généreuse, elle offre ses richesses et ses beautés au détour des chemins. Mais elle est fragile, sa protection est donc l'affaire de tous. Agissez pour l'environnement en respectant et en faisant respecter ces quelques conseils...

- Préparez votre itinéraire en évaluant la distance et le niveau et en vous renseignant sur la météo et les horaires des marées...
- Partez avec un équipement adapté : chaussures de marche, gourde d'eau, vêtement pour la pluie si besoin...
- Restez sur le sentier, respectez les espaces naturels. Si vos pas n'abîment pas la végétation, pensez aux milliers d'autres qui suivront !
- Ne cueillez pas de fleurs, vous pourriez contribuer à la disparition de spécimens uniques et protégés. Prenez plutôt une photo !
- Veillez bien à éteindre votre cigarette et ne faites pas de feu.
- Ne jetez pas vos papiers, mégots et autres débris par terre. Jetez-les dans la prochaine poubelle !
- Respectez les propriétés privées - champs, marais salants, marais de Brière, parcs conchylicoles... - ainsi que le travail des agriculteurs, des éleveurs et des paludiers.
- Pensez à refermer les barrières derrière vous.
- Tenez votre chien en laisse, il pourrait dénicher une couvée cachée dans l'herbe.
- À vélo et à cheval, adaptez votre vitesse et laissez la priorité aux piétons.
- Après de fortes pluies, le terrain peut être fragilisé et la pratique de la randonnée peut l'abîmer.

Un été à bicyclette

Qu'il fait bon l'été de prendre le temps... prendre le temps de se déplacer, d'observer, de profiter des espaces... une occasion d'échapper, enfin, aux bouchons et aux problématiques de stationnement.



Facilitez-vous le 2 roues !



L'Office de Tourisme Intercommunal La Baule-Presqu'île de Guérande, dont le bureau de Piriac-sur-Mer est en mesure de garantir un service adapté aux cyclotouristes...

- En renseignant sur l'itinéraire le plus adapté entre l'Office de tourisme et la piste cyclable la plus proche.
- En proposant de quoi stationner (à vue) son vélo
- En proposant un point d'eau potable et sanitaires mis à disposition de ces clients à vélo (<300m)
- En proposant de quoi réparer les petites avaries de matériel (mise à disposition d'un kit de réparation, prêt sur place uniquement, d'une pompe à pied, d'une mallette d'outils 142 pièces, d'un kit crevaisson, d'un démonte pneu et d'un lubrifiant !)
- En informant en cas de fermeture, à minima sur les lieux labellisés accueil vélo les plus proches
- En informant sur tout ce qui est lié à son activité (itinéraires, parcours, professionnels du vélo n° de tél des hébergements et loueurs de vélos labellisés Accueil Vélo les plus proches, etc...)
- En proposant de quoi recharger la batterie de son vélo à assistance électrique (VAE).

Vélocéan

Trait d'union entre l'estuaire de la Vilaine et celui de la Loire, l'itinéraire cyclable Vélocéan, long de 145 km, dessert des sites paysagers remarquables.

L'Office de Tourisme vous propose un guide répertoriant 12 itinéraires sélectionnés, entre eaux douces et eaux salées, le long du littoral, au cœur des Petites Cités de Caractère, pour traverser des paysages variés et insolites. Sur votre chemin, patrimoine bâti, ou naturel, sites de visites originaux vous permettront de mieux découvrir l'histoire de la Presqu'île et de vous imprégner de ses ambiances.

Selon les tronçons, l'itinéraire alterne entre voies dédiées et voies partagées avec les voitures. Alors, si vous cheminez avec des enfants, veillez à choisir votre itinéraire en fonction de leur aisance sur la route.

Plus localement...

Piriac-sur-Mer, met à votre disposition des racks à vélos vous permettant de stationner en toute sécurité.

Un service de location / réparation de vélos est aussi proposé par Ti'cycles : 06 20 97 07 25.



... informations aux plaisanciers ...



La Capitainerie de Piriac-sur-Mer

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Nantes Saint-Nazaire assure la gestion du port de Piriac-sur-Mer, avec ses 750 places à l'année et ses 70 places visiteurs.

Son règlement d'exploitation détermine les conditions d'attribution et d'occupation des emplacements délivrés temporairement par la CCI.

Maillon entre la terre et la mer, la Capitainerie, contribue aussi bien à la mission de service public du port qu'à son développement en tant qu'outil économique.

La Capitainerie a fait l'objet de travaux d'importance durant le 1er semestre, de manière à proposer de nouveaux services aux plaisanciers, en proposant des aménagements plus conviviaux et en favorisant l'accès aux personnes à mobilité réduite, grâce à un élévateur situé au rez-de-chaussée.

L'accès à l'accueil de la Capitainerie se fait depuis la terrasse aménagée donnant sur le port.

Côté pratique, en rez-de-chaussée, vous pourrez retrouver un local pour laver votre vaisselle, un espace laverie ainsi qu'une salle de bains famille équipée d'une douche et d'une vasque, l'espace sanitaire comprend : 11 douches et 11 toilettes.

L'aménagement paysagé des espaces verts se fera à partir de l'automne afin de favoriser la pousse des diverses plantations. Ces nouveaux locaux et espaces valorisent les actions de l'exploitant et la notoriété de l'activité nautique piriacaïse.

Des solutions pour stationner sans gêner

Durant l'été, nombre de manifestations ont lieu sur le port et la place des Caillonis. La Capitainerie vous oriente et vous propose plusieurs solutions :

Pour des sorties à la journée,

vous pouvez vous orienter sur le parking du Port, le parking du Port du Boucher, ou le parking de la route de Guérande, en entrée de ville.

Pour des sorties en mer de plus de 72 heures,

un pass à usage des clients annuels vous permet d'accéder au parking barriéré du port. Une nouvelle solution est aussi proposée, cette saison, par la Capitainerie : vous permettre de stationner votre véhicule sur les parkings des entreprises d'accastillage de la Zone Artisanale du Pladreau.

La Base nautique Damien Seguin



L'association Nautisme en Pays Blanc (NPB), principal locataire du bâtiment communal, inauguré en juin 2018, vous accueille pour un premier été à la base nautique Damien Seguin.

Après avoir pris leurs marques en basse saison, NPB et son personnel saisonnier vous accueillent et vous proposent activités, stages et locations.



Les petits plus, cette année, avec :

L'offre « VOGUE ET VAGUE » Durant cette saison estivale, en plus des stages de voile, de la location et des cours particuliers Vogue et Vague Nautisme en Pays Blanc propose : de l'initiation ... à la voile en Goélette avec son skipper, partant en balade randonnée nautique, ou en kayak de mer ou en pirogue direction l'île Dumet.

L'offre de service « Famille Plus - Capiten »

NPB propose aussi aux personnes accompagnant un membre de leur famille à l'école de voile un service annexe le temps de l'activité :

- Une balade familiale touristique dans la commune ou jeux de piste, en relation avec l'Office du Tourisme de Piriac-sur-Mer.
- Accès à la Wifi
- Accès au club house,
- Prêt de gilets de sauvetage pour la plage ou embarcation si besoin.

Comment se rendre à la base nautique?

À pied, depuis le port suivez la plage et empruntez la rue du Port du Boucher sur votre droite.

En voiture, vous accéderez au parking par l'avenue du Général de Gaulle.



Votre Office de tourisme



L'Office de tourisme Intercommunal La Baule-Presqu'île de Guérande vous conseille et vous accueille toute l'année dans ses espaces information, boutique & billetterie. Pas moins de 9 bureaux permanents sont répartis sur le territoire, à Piriac-sur-Mer bien entendu mais également à La Baule, Le Pouliguen, Mesquer-Quimiac, La Turballe, Guérande, Pénestin, Saint-Lyphard, à la Maison du Parc naturel régional de Brière dans le Village de Kerhinet, ainsi qu'à Assérac et Saint Molf en saison.

Horaires d'ouverture du bureau de Piriac-sur-Mer :

En Juillet et Août :

Du lundi au samedi de 9h30 à 19h en continu.

Les dimanches et jours fériés de 10h à 13h et de 15h à 18h

En Septembre et Octobre :

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Les dimanches des ponts et jours fériés de 10h à 13h

Labellisation :

L'Office de tourisme La Baule-Presqu'île de Guérande a reçu la marque nationale Qualité Tourisme, tandis que la commune de Piriac-sur-Mer a reconduit son label Famille Plus. Autant de gages de qualité pour passer de bonnes vacances.



Ces guides vous orientent et vous informent pour sublimer vos vacances

Les équipes de l'Office de Tourisme piriacais vous proposent :

- Des **informations** sur les services de la ville et en presqu'île (horaires de bus Lila, listing des associations et clubs sportifs...)
- Un **service billetterie** avec, parfois, des tarifs préférentiels (Piriac Aventure, Bowling, Terre de Sel, Océarium du Croisic.)
- Des **brochures touristiques** : guide touristique, guide des sorties Terroir et Gastronomie, programme d'animations « Petits Visiteurs Grandes Découvertes », guide Famille, programme des visites guidées « Suivez le Guide », ainsi qu'un guide numérique bi-hebdomadaire des animations de la Presqu'île, ...
- Des **visites guidées** : Les guides-conférenciers de l'Office de tourisme proposent trois visites thématiques à Piriac-sur-Mer :

« Louise mène l'enquête » et « Saurez-vous retrouver, caché dans la ville, le manuscrit d'Émile Zola ? », « Le bourg de Piriac-sur-Mer ». Inscriptions et informations sur place.

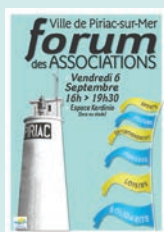
- Un **espace boutique** (sel, livres, jouets, coloriages...)

Le Petit + bien utile lorsqu'on arrive en séjour et qu'on n'a pas de wifi : Le Hippocketwifi est un modem mobile 4G qui comme son nom l'indique, tient dans la poche et crée un réseau wifi sécurisé autour de lui. Il vous accompagne et vous connecte dans tous vos déplacements ! Il permet de connecter en même temps jusqu'à 10 appareils en wifi ! Location au tarif de 8€ les 24h ou 49€ la semaine.



- La création et la commercialisation de **produits touristiques** pour les groupes
- La **réservation d'hébergement**

Forum des associations



Les associations piriacaises vous donnent rendez-vous, le vendredi 6 septembre, de 16h à 19h30, à l'Espace Kerdinio, pour faire le plein d'activités et de convivialité. Vous pouvez, dès à présent, consulter les différents créneaux des activités en salle, sur notre site :

www.Piriac-sur-Mer.fr/activites-et-loisirs-associatifs/

La bibliothèque de Piriac va vous accompagner tout l'été...



Les vacances, c'est le moment idéal pour lire tout ce qui vous a échappé durant l'année, le moment de découvrir les nouveautés, les prix littéraires.

Vous avez du temps, une grande variété de livres vous y attend ! Venez au 9 rue du Port, les lundis, mercredis et samedis, de 10 à 12h, et les vendredis, de 18h à 19h30.

La bibliothèque vous accompagne tout l'été :

- deux **brocantes** : mardi 16 juillet et mardi 6 Août, de 9h à 18h, à la salle Méniscoul, à côté de la bibliothèque.
- « **Lire à la plage** », sur la plage de Lérat, tous les mardis du 16 Juillet au 20 Août, de 16 à 18h.
- « **contes de l'été** », les 22 Juillet, 5 et 19 Août, à 17h, à la Bibliothèque.

Bel été de lecture à tous !



Association de protection des hameaux de Kervodue

Partez à la découverte des villages ruraux connus et inconnus le long du Chemin Romain. Réalisez un safari photos au milieu des arbres torsadés du bois de la Justice.

Les mercredis 10, 17, 24 et 31 juillet et les 7, 21 et 28 août. Rendez-vous à 15h, devant le manoir de Kervaudue, rue du Pinker.

Inscription,
au 07 70 54 99 03 ou par SMS.

Été 2019 : 30 ans de la Maison du Patrimoine ... Et toujours des expositions nouvelles !

Cette année, après les flâneries musicales du mois de mai, ce sont :

Des expositions :

- **En juillet** : Le patrimoine de Piriac en lego®, concours hebdomadaires pour sélectionner les participants au concours final. Règlement et inscriptions à la Maison du Patrimoine, à partir du 15 juin, et sur le site internet www.patrimoinepiriac.fr
- **En Août et Septembre** : Le Littoral dans tous ses Etats, exposition sur « l'évolution du niveau de l'eau sur notre territoire depuis 10.000 ans », avec une maquette lumineuse 3D, visualisant tous ces changements.



Des animations :

- Une grande fête de village, le mardi 20 août, de 11h à 19h.
- Spectacles, Jeux, stands en tout genre, participation pour tous les âges et toutes les générations, de 7 à 77 ans et plus ! En fin de journée : chorale et animations musicales à l'heure de l'apéritif dans les rues du bourg... avant le spectacle place de l'église.
- La Maison du Patrimoine est heureuse de vous inviter à fêter ses 30 ans. Venez nombreux !

Horaires de visites des expositions :

- **Juin** :
Week-end et jours fériés : 15h – 18h
- **Juillet et Août, tous les jours** :
15h – 19h et les jeudis et vendredis, de 10h30 à 12h30
- **Septembre** :
Tous les jours (sauf les lundis), 15h – 18h

Participation : 3€. Gratuit pour les enfants accompagnés de moins de 12 ans...

Le Grand Norven

Après une participation au « Débord de Loire », à la 11e « Rencontres coques en bois », à la « Semaine du Golfe » et à la « Croisière Pen Bron Arzal », le bateau ville de Piriac est déjà prêt à prendre part aux festivités de l'été :

Le mercredi 31 juillet, le Grand Norven fera son entrée dans le port après un long voyage. Il aura à son bord le Père Noël, qui chaque année, quitte les latitudes extrêmes pour passer ses vacances à Piriac-sur-Mer.

Le samedi 3 août, les bénévoles vous donnent rendez-vous sur le port pour la traditionnelle sardinade de la Fête du Grand Norven, durant laquelle est attendue une flottille de voiliers traditionnels qui paradera en début d'après-midi devant les côtes piriacaises. Le tout en musique jusqu'au concert du soir.

Le week-end du 10 et 11 août, le Grand Norven sera à Pénerf (56), pour la « Fête de la mer ». La saison sera clôturée par une nouvelle navigation vers le Golfe du Morbihan pour la fête du Forban du Bono (Notre Dame de Becquerel).



Le bateau participera aux animations du Festival des Aïrs Marins », à Piriac-sur-Mer, le 24 août ainsi qu'aux Journées du Patrimoine des 14 et 15 septembre.

Pour occuper les périodes « creuses », des sorties « loisirs » ou « initiation à la voile traditionnelle » en Baie de Vilaine, au large de Piriac-sur-Mer ou autour de l'île Dumet, sont régulièrement organisées par les marins bénévoles de l'association (chefs de bord et équipiers).

Renseignez-vous si ces activités vous intéressent, contactez-nous, rejoignez-nous. Affichage des sorties programmées à la boutique sur le port (Place des Caillonis).

Inscriptions navigations : 06 30 26 97 75 - Mail : contact@legrandnorven.fr Site internet : <http://legrandnorven.fr>

Association Dumet Environnement et Patrimoine

L'association, très engagée dans la sauvegarde de l'environnement de l'île Dumet, vous propose des conférences captivantes durant l'été (entrées libres) :



• **Le jeudi 18 juillet, à 18h** : « Dumet : l'île aux oiseaux », animée par Patrice Boret et Michel Garnier, naturalistes de l'association Dumet Environnement et Patrimoine, cogestionnaire de l'île Dumet, Salle Artymès, à Mesquer.

Son passé, son présent et son avenir... Par sa position isolée, à bonne distance de la côte, l'île Dumet a, de tout temps, attiré de nombreuses espèces d'oiseaux qui l'ont rendue célèbre dans le monde des ornithologues. Nicheurs, hivernants, estivants ou simplement de passage, ces oiseaux ont connu au cours des dernières décennies une évolution sensible. Certains ont totalement disparu ou vu leur nombre fortement décroître alors que d'autres se sont maintenus. Autrefois espace privé, l'île est devenue, en 1992, propriété du Conservatoire du Littoral dont la politique est la préservation de la diversité faunistique et floristique dans un contexte de fréquentation touristique en constante augmentation.

• **Le jeudi 8 août, à 20h30** : « Le sauvetage en mer, une histoire de courage et de solidarité », animée par Jean-Pierre Beurier, Salle Ménéscoul

Si, au début de cette histoire, le naufragé fut souvent la victime à la fois de la mer et des populations riveraines poussées au pillage des épaves par la misère, ces mêmes populations, à partir du XVIIIe siècle, ont fait preuve de courage et d'altruisme en risquant leurs vies pour tenter d'en sauver d'autres. Les diverses Sociétés de sauvetage ont toutes été et sont encore fondées sur le bénévolat aussi bien en France qu'au Royaume Uni. Encore aujourd'hui, ces sociétés assurent 90 % des sauvetages près de la côte. Le sauvetage au large est devenu, depuis 50 ans, l'apanage de la conjugaison des actions entre les remorqueurs de haute mer et les hélicoptères lourds.

Section Club NPB : un palmarès 100 % féminin!



Lors de la régata départementale de voile, du samedi 11 mai dernier, les adhérentes de la section sportive de NPB ont particulièrement brillé, remportant les premières places en catamaran (Pauline et Louna) et en windsurf (Mathilde).

Pauline et Louna, 14 ans, sont arrivées 1^{re} en catamaran. Pauline est inscrite, depuis 3 ans, à la section sportive, en windsurf, le samedi et a déjà effectué une dizaine de stages de catamaran à l'école de voile. Louna est inscrite à la section sportive depuis plusieurs années, en catamaran, le mercredi. Toutes deux, très complices et passionnées de voile, souhaitent continuer de se perfectionner par des stages et régater. Elles envisagent, plus tard, d'être aide-monitrice en saison puis monitrice...

Mathilde est arrivée 1^{re} féminine et 2nde au classement général en windsurf. Licenciée depuis de nombreuses années à la section sportive NPB, elle maîtrise de nombreux supports de navigation. Elle a, par le passé, été monitrice de l'école de voile. Compétitrice, certes, mais généreuse, elle partage son expérience et ses conseils aux autres licenciés et les aide, ainsi, à progresser...

Bravo aux championnes !



De gauche à droite : Louna et Pauline

16^e édition du Raid à la nage entre l'île Dumet et le port de plaisance de Piriac-sur-Mer



Rendez-vous le samedi 27 juillet 2019, pour cette nouvelle édition. Les pompiers de Piriac-sur-Mer, entourés de nombreux bénévoles, accueilleront une nouvelle fois 150 nageurs. Cette année encore, les efforts seront concentrés sur l'aspect festif avec, notamment, un concert du groupe BigBox, qui chante du pop-rock anglo-saxon des années 80. De plus, comme l'année dernière, les délicieuses moules de Mesquer seront au rendez-vous le soir et une restauration sera ouverte dès le midi!

Cette traversée, d'environ 7km dans les courants marins, est un défi sportif notamment pour l'envergure de l'effort que représente cette traversée. L'année dernière 150 nageurs âgés de 17 à 77 ans, dont 27 femmes s'étaient inscrites, venant de Corée du Sud ou de la Californie. Poussés par la marée et surtout le vent, les 150 nageurs au départ ont réalisé la traversée entre 1h31 et 3h12. Quelques nageurs ont dû abandonner et ont été mis en sécurité par l'important dispositif prévu : une soixantaine de kayaks et une vingtaine d'embarcations à moteurs. La soirée festive avait, ensuite, réuni plus de 900 personnes autour de des délicieuses moules de Mesquer.

L'organisation du Raid île Dumet représente également un défi tant l'organisation repose entièrement sur le bénévolat. La traversée avec des nageurs internationaux, pousse l'Amicale des sapeurs-pompiers de Piriac-sur-Mer à rechercher toujours plus de bénévoles notamment pour assurer des missions relatives à la sécurité nautique.

Ainsi, les pompiers de Piriac-sur-Mer recherchent activement des kayakistes pour encadrer les nageurs et des embarcations à moteurs pour transporter les nageurs et les kayakistes sur l'île, et, par la suite, participer à la sécurité nautique. Aussi face à la montée en puissance de l'aspect festif, l'Amicale recherche des bénévoles pour tenir des postes dans les différents stands à terre.

N'hésitez donc pas à rentrer en contact avec l'Amicale des sapeurs-pompiers sur le site internet www.pompiers-piriac.com ou, par mail, à amicale-sp-piriac@hotmail.fr. Les inscriptions sont déjà ouvertes depuis début Mars.

Des finances Communales sur le bon cap!

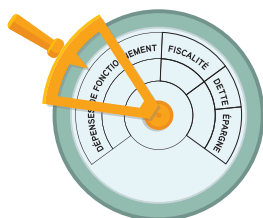
Le budget primitif adopté en Conseil municipal, le 2 avril dernier, illustre, à un an de la fin du mandat, une situation très enviable avec des objectifs qui sont atteints avec un an d'avance. Ce qui permet de pouvoir, en 2019, desserrer temporairement l'étai tout en maintenant fermement le cap. En route vers des finances locales toujours plus saines !



5,1 M€
en fonctionnement

8,6 millions
d'euros

3,5 M€
en investissement

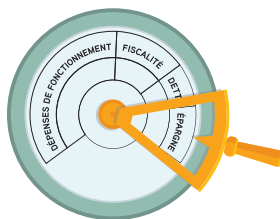
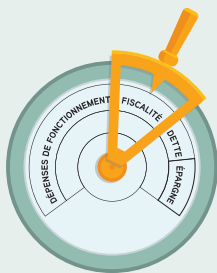


Dépenses de fonctionnement

-2,4 % de baisse des dépenses de fonctionnement en 2018. Avec un an d'avance, la Commune atteint ses objectifs de réduction des dépenses. Elle peut donc se permettre de desserrer l'étai en 2019 pour faire face à des dépenses conjoncturelles nécessaires pour s'adapter à de nouvelles demandes.

Fiscalité

6 ans sans aucune augmentation d'impôts pour les Piriacais (2019 : pas d'augmentation des taux)

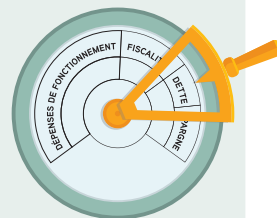


Épargne

925 000€ d'épargne brute dégagée par la Collectivité à l'issue de l'exercice 2018. Autant d'autofinancement pour les investissements communaux. Cette année, la Municipalité en affecte une partie sur le fonctionnement, à hauteur de 400 000 €, pour préserver ses marges.

Dettes

1,7 année de capacité de désendettement. Piriac est, donc particulièrement peu endettée. D'autant qu'en 2019, comme les années précédentes, la Commune ne fera toujours pas appel à l'emprunt.



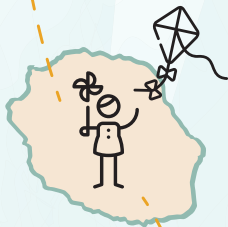
Cap sur... le Fonctionnement

**3 points d'étape essentiels
jalonnent la feuille de route
pour 2019**

L'Enfance Jeunesse

Petite enfance,
écoles, restauration
scolaire, activités
péri et extrascolaires,
jeunesse...

753 000€



Le vivre ensemble

Soutien aux plus
fragiles, action
sociale auprès de
ceux qui en ont
besoin, logements
sociaux et
d'urgence, attention
à nos aînés...

264 200€



La sécurité

Police
pluricommunale,
présence policière
renforcée,
patrouilles
nocturnes,
prévention routière
auprès des jeunes
et des seniors,
études pour
déploiement de la
vidéo-protection...

204 200€



Cap sur... l'investissement

**4 priorités fortes
se dégagent dans le pilotage
du bateau budgétaire 2019**

Attractivité économique et touristique

Base nautique
Damien Séguin
(fin), parking base
nautique, rue du Port
du Boucher, nouvelle
capitainerie, station
de carburant du port,
aires de camping-
cars, zone d'activités
du Pladreau,
matériels animations
communales et
associatives...

887 159 €



Cadre de vie et sécurisation des espaces publics

Schéma directeur
d'aménagement du
centre-bourg, travaux
de voirie (Clos des
Garenes, Villeneuve,
Clos Brûlé, Saint-
Sébastien, Vieux Moulin,
Aphonse Daudet,
Plage, Caillonis...),
enfouissements de
réseaux (Méliniac,
route de Mesquer),
remplacement
candélabres, digue
port de Lérat, Agenda
d'Accessibilité
Programmée (Ad'AP)...

531 152 €



Habitat pour tous

Logements sociaux
communaux, opération
d'habitat à Kerdinio...

15 300 €



Enfance - Jeunesse

Pôle Enfance-Jeunesse
L'Equip'âges âges (fin),
école publique des Cap-
Horniers, équipements pour
restaurant scolaire, module
et bancs pour skate-park...

160 888 €



Atelier Cuisine et Partage



L'existence, depuis 2017, de l'atelier Cuisine et Partage toute l'année constitue un moment de bien-être et de partage qui permet à beaucoup de sortir de l'isolement en toute convivialité autour des valeurs de solidarité. La découverte des saveurs du monde était une belle expérience et les repas réalisés de grande qualité. Ce premier samedi de chaque mois constitue toujours une fête sympathique d'autant que le groupe de musiciens qui anime gracieusement le repas contribue à donner cette dimension festive.

Les fruits et légumes récupérés à Super U et au Carrefour City de La Turballe, puis le pain récupéré dans les boulangeries piriacaïses ont constitué l'essentiel des repas partagés, reprenant l'idée initiale d'anti-gaspi. Rien ne se perd, tout est consommé ou partagé. La contribution modique demandée (2 euros) est reversée au Secours Populaire qui doit aider de plus en plus de gens (augmentation de 30 % de gens en difficulté) et au Razay pour financer le matériel de cuisine du centre utilisé.

L'idée est simple : faire un bon repas avec des choses récupérées en fin de marché, dans les grandes surfaces ou dans la nature (algues, fruits de mer, crabes, poissons, champignons, châtaignes, fleurs,...)

L'atelier fait une pause en Juillet et Août, laissant la place aux diverses activités du Razay. Il reprendra en septembre avec une Paëlla que Loïc nous apprendra à composer.

ARNAQUE

« Pas pour moi, Pas chez moi »

Vous avez plus de 69 ans, le CCAS de Piriac-sur-Mer, le CLIC Eclair'âge, l'ADT, l'ADAR, Atlantique sénior, la cellule de prévention de la gendarmerie de Loire-Atlantique et la troupe « les expressos » d'Angers vous proposent une réunion d'information dynamique :

Le mardi 5 novembre 2019 de 10h à 12h

à la Salle Artymès, de Mesquer

Inscription jusqu'au 25 octobre 2019 auprès du CLIC Eclair'âge : 02 40 62 64 64.

Mobilité SOLIDAIRE

Mise en place en mars 2018, cette initiative s'ancre petit à petit dans les réflexes de commodité des Piriacaïses.

Les bénéficiaires

Les statuts de l'association ont été modifiés. Jusqu'à présent, les services proposés par Horizon des Ans concernaient les personnes âgées. Dorénavant, l'éventail des personnes concernées est élargi aux personnes plus jeunes.

La cotisation

L'adhésion annuelle à l'association Horizon des Ans est obligatoire pour bénéficier de ce service. Elle est actuellement de 10€.

Le coût de la prestation

il est décidé, à l'unanimité, de fixer un tarif forfaitaire Aller/Retour pour les prestations suivantes :

- Déplacement dans Piriac : 3€
- Déplacement vers La Turballe- Mesquer : 4€
- Déplacement vers Guérande- Saint Molf : 6€
- Déplacement vers La Baule : 10€
- Déplacement vers Saint-Nazaire : 15€

Les modalités

- Bien faire préciser l'heure et le lieu de reprise du bénéficiaire. En cas de problème, le bénéficiaire appelle le numéro de Mobilité Solidaire. Le « rouleur » ne donne, en aucun cas, son numéro personnel de téléphone.
- L'attente prolongée sur le lieu de destination du bénéficiaire ne doit pas dépasser 2 heures. Au-delà, le « rouleur » rentre à son domicile et le bénéficiaire appelle à nouveau le service pour qu'on vienne le rechercher. Dans ce cas, le bénéficiaire règle une deuxième prestation.
- Le service s'élargit aux lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 13 à 18 heures.

Pour toute information, contactez le 06 46 18 64 44.

Plan canicule

Actif jusqu'au 15 septembre, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Piriac-sur-Mer vous propose de vous inscrire sur le registre, mis à disposition en Mairie, afin de bénéficier d'une assistance en cas de fortes chaleurs.



Inscription au 02 40 23 50 19, ou en Mairie, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h.

Conseil Municipal des Jeunes

Les 6 jeunes, élus en mars 2017, poursuivent leurs actions avec enthousiasme et envie...

Journée douce sur les marais de Guérande



Les jeunes élus, accompagnés de Céline Janot et Christelle Gallais, se sont déplacés à vélo pour rencontrer les représentants de CAP Atlantique afin de découvrir le réseau de liaisons douces développé par la Communauté d'Agglomération, avec, notamment, l'implantation de « box fermés à clé » pour les vélos qui favorisent le co-voiturage. Ceux-ci seront, d'ailleurs, prochainement implantés sur la Commune.

Ils ont apprécié rouler en « liberté » sans se soucier des voitures. Une initiative qu'ils aimeraient voir plus souvent. Cette journée leur a, aussi, permis de prendre conscience de la dangerosité du non-respect du code de la route.

Nouveau module pour le skate-park



Les jeunes élus sont investis d'une nouvelle mission : réfléchir au nouveau module qui complètera le skate-park, inauguré en février 2018.

Pour se faire une idée de ce qui existe, ils ont été invités à visiter un skate-park d'intérieur installé sur Nantes et appelé « le Hangar », avec l'Equip'âges. Ils ont apprécié ce lieu pour la diversité des infrastructures et pour les démonstrations de BMX et de rollers.

Afin de choisir le futur module en fonction des attentes des jeunes et du cahier financier préétabli, le CMJ participera à la réunion du Conseil Consultatif des jeunes, du 25 septembre.

Aujourd'hui le skate-park est majoritairement utilisé par les BMX et les trottinettes, mais reste accessible aux rollers et skate.

Téléthon 2019

Le CMJ reconduira, pour sa 3e édition, la « Foulée piriacaïse » au bénéfice du Téléthon, qui aura lieu les 6 et 7 décembre prochains. Espérons que cette année, la météo soit plus clémente !



Le Comité consultatif des jeunes, de nouveau sollicité!

En 2016-2017, puis en 2018, les jeunes Piriacaïses réunis au sein d'un Conseil Consultatif avaient été sollicités par les élus afin de prendre part au projet du futur skate Park et du terrain multisports à Kerdinio.

Comme annoncé par les élus, lors de son inauguration en février 2018, un nouveau module va venir compléter le dispositif d'ici la fin de l'année.

Les enfants sont aujourd'hui appelés à faire partie du prochain Comité Consultatif des jeunes pour choisir le style du module. Cette réunion se déroulera le mercredi 25 septembre, à 18h, dans les locaux de l'Equip'âges, 3 rue de Grenouillet.

Tous les volontaires sont donc invités à s'inscrire auprès des services du Pôle Enfance-Jeunesse au 02.40.15.51.28 ou pej.mairie@piriac.net.

Jeunes Piriacaïses, la parole vous est donnée !

École publique « Les Cap-Horniers »

Depuis la rentrée 2018, l'école poursuit ses actions du quotidien, avec les enfants, dans le cadre du label « éco-école ».

Selon leurs âges, les enfants ont pu s'informer, lors de différents ateliers, menés par CAP Atlantique, sur le tri et le traitement des déchets, ou lors d'animations festives, sponsorisées par l'APE.

Dynamisés par cette sensibilisation, professeurs et élèves ont mis en place de nouvelles pratiques comme le recyclage du papier, la confection d'objets à partir de matériaux recyclés et organiser une sortie « nettoyage des plages ».

Les plus grands ont fait preuve d'une grande maturité en amorçant des réflexions pour produire moins de déchets et systématiser leur recyclage.

Les enfants ont, ainsi, acquis au cours de cette année des réflexes de consommation qui s'ancrent dans leur quotidien et celui de leurs parents.

L'école des Cap-Horniers, poursuivra à la rentrée ses actions éco-responsables pour l'éveil des jeunes Piriacaïses.

École Notre Dame du Rosaire

Marie-Céline PRETE, enseignante dans la classe de CE-CM a été nommée dans un autre établissement pour la rentrée de septembre 2019, nous lui souhaitons bonne continuation.

Nous accueillerons Virginie LEDUC au sein de l'équipe à la rentrée prochaine.

Nous préparons d'ores et déjà des projets innovants, porteurs d'apprentissage.

Le directeur de l'école Notre Dame du Rosaire se tient à la disposition des familles pour une découverte de l'établissement, sur rendez-vous, par mail nddurosaie44420@gmail.com.

Site internet : <http://ecole-piriac-nddurosaie.fr>

L'Équip'âges ...

une année concluante pour les enfants et animateurs

Installés, depuis septembre dernier, dans ses nouveaux locaux, les services du Pôle Enfance Jeunesse ont su trouver leur organisation et mettre en place des projets, permettant à chacun de prendre ses marques dans cet espace plus adapté et répondant aux normes de la PMI.

Petit à petit, l'environnement s'est transformé mettant en valeur les réalisations des enfants, notamment, dans le jardin, toujours sous l'œil attentif de Bubulle, la mascotte de l'accueil.

Ludothèque, un espace dédié et mutualisé



Grâce à ses nouveaux locaux, les services du Pôle Enfance-Jeunesse l'Équip'âges proposent désormais aux familles un espace réservé à la ludothèque municipale où petits et grands peuvent découvrir de nombreux jeux et partager un moment de complicité.

Le service des accueils, l'espace jeunes et le multi accueil sont associés au projet de la ludothèque, dans cet espace commun.

Avec une adhésion annuelle de 10€, les familles peuvent emprunter 2 jeux, pour 4 semaines, histoire de prolonger ces moments à la maison !

Des « Ludospaces » sont aussi organisés régulièrement afin de permettre aux enfants et aux parents de jouer ensemble et partager un moment convivial dans les locaux de l'Équip'âges spécialement aménagés pour l'occasion.

Place au jeu !

Les projets du restaurant municipal

Le groupe de travail du restaurant municipal s'est réuni, durant l'année scolaire, pour faire le point sur les repas, les animations et pour mettre en place de nouveaux projets pour la rentrée prochaine.

Les deux services fonctionnent depuis la rentrée et les enfants ont rapidement trouvé leur place, guidés par l'équipe d'animation.

La Municipalité souhaite, pour la rentrée 2019, accentuer sa démarche de réduction des déchets avec l'appui du service déchets de CAP Atlantique. Des actions seront proposées au cours de l'année scolaire prochaine.

Les enfants ont d'ores et déjà commencé à récupérer l'eau après le repas afin d'arroser le jardin.

Le jardin de l'Équip'âges prend des couleurs !

Avec le retour des beaux jours, l'accueil de loisirs de l'Équip'âges a choisi pour thématique le jardin et proposé aux enfants de s'approprier ce nouveau lieu.

En partenariat et avec le concours des espaces verts de la commune (collaboration qui existe depuis plusieurs années notamment avec les NAP) ainsi que celui des agents et enfants du multi-accueil ; enfants et animatrices se sont retroussés les manches pendant cette quinzaine pour réaliser de nouveaux aménagements pour le jardin de l'Équip'âges : tipi, tables, panneau, jardinières, ... Avec pour mot d'ordre la récupération d'objets et la sensibilisation du public à l'environnement. Les enfants ont pu lors de la première semaine visiter les espaces verts et choisir eux-mêmes les plantations qu'ils souhaitaient installer dans le jardin.

Les enfants ont souhaité inaugurer, le 19 avril dernier, ces réalisations et ont tout préparé dans les moindres détails avec l'aide des animatrices : invitation officielle, toast, boissons !

En présence de Christelle GALLAIS, conseillère municipale déléguée ; Gildas GUGUEN, directeur général des services et de Pierre DURAND,

responsable du Pôle Enfance-Jeunesse l'Équip'âges, animatrices, agents du multi-accueil et enfants ont pu procéder « officiellement » à l'inauguration du jardin : discours, dévoilement du panneau et service des toasts et boissons aux convives.

L'Équip'âges a désormais un jardin !



Du changement sur les Aires de Camping-car



La gestion, des trois aires piriacaïses, est transférée à la société Camping-Car Park société pornicaïse spécialisée dans ce type de prestation. Les offres de services pour les camping-caristes vont en être améliorées. En effet, les aires vont être dotées de l'accès WIFI gratuit pour les utilisateurs. Le tout sans augmentation tarifaire puisque, les camping-caristes paieront 8€ la nuitée et auront accès à tous les services pour cette somme. L'aire de la Tranchée sera équipée, en 2019, d'une borne électrique offrant plus de confort aux usagers, pendant leur séjour. L'aire de Brambell sera équipée en 2020 puis celle de Lérat, en 2021.

Pors-Er-Ster

Dans le cadre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations (GEMAPI), CAP Atlantique a soumis à enquête publique un programme d'actions, sur 5 ans, visant à reconstituer les écoulements des cours d'eau, et ainsi, améliorer leur état. La Commune est concernée par le ruisseau de Por-Es-Ster, pour lequel il est prévu la réhabilitation du cours d'eau et des berges (suppression des embâcles et lutte contre le baccharis...). L'objectif est de reconstituer l'état initial de ce cours d'eau afin d'assurer la continuité écologique des organismes aquatiques.

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS :

NOM DOSSIER	ADRESSE DU TERRAIN	TYPE DE CONSTRUCTION
PC 19 S1023	12 Rue du Gué Haut	Ext. bâtiment artisanal
PC 19 S1020	Av. Louis Clément	Maison individuelle
PC 19 S1019	37 Rue du Vieux Moulin	Ext. maison
PC 19 S1017	Route de Guérande	Maison individuelle
PC 19 S1016	19 Chemin de Sissac	Maison individuelle
PC 19 S1015	Rue du Clos du Bourg	Maison individuelle
PC 19 S1008	Rue du Clos du Bourg	Maison individuelle
PC 19 S1003	Route de Lerbeno	Maison individuelle

Label Villes et Villages Fleuris

Le Label Villes et Villages Fleuris est un atout de valorisation indéniable. C'est surtout un engagement fort concernant la préservation de l'environnement et le cadre de vie. Il nécessite un solide engagement de la collectivité auquel elle doit faire adhérer le plus grand nombre en sensibilisant et en développant des partenariats.

Piriac-sur-Mer s'est inscrite dans une démarche volontaire de valorisation de son patrimoine paysager dès 1997, date à laquelle la commune a obtenu sa première fleur au concours Villes et Villages Fleuris. Dès 1998, elle obtient une deuxième fleur. Depuis 2004, la Commune s'est vue distinguer d'une troisième fleur qu'elle entend bien défendre une nouvelle fois devant le jury cette année !



La participation au concours témoigne donc bien de la volonté municipale de mettre en valeur la commune en développant les espaces verts dans un contexte de développement durable et en améliorant le cadre de vie des habitants tout comme l'image donnée aux visiteurs. C'est à la fois un outil d'attractivité touristique, économique et résidentielle.



Retour sur l'atelier, du Festival Piriac Mer et Nature

Suite à la loi Labbé, promulguée le 1er janvier 2017, interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, voiries... la municipalité avait mis en place, en 2018, une campagne « J'entretiens mon trottoir, je valorise mon quartier ! ».

Dans la continuité des actions menées l'an passé, deux agents du service des Espaces Verts ont participé au Festival « Piriac Mer et Nature », le 4 mai dernier. Ils ont ainsi pu présenter le matériel communal, dont un désherbeur thermique, subventionné, en partie, par CAP Atlantique, et prodiguer leurs conseils en solutions naturelles et écologiques.

Cette initiative communale a été saluée par les festivaliers, satisfaits de pouvoir échanger informations et astuces de jardinage.

Un nouvel atelier en projet...

Fort de cet accueil, un atelier est en cours de réflexion pour l'automne prochain animé, par les services communaux, sur le « **bouturage et le dédoublement des plants** ».

Cet atelier permettra aux Piriacaïses de multiplier leurs plantes à moindre coût et de valoriser ainsi leur trottoir et donc leur quartier.

Les inscriptions sont ouvertes, dès à présent, auprès de l'accueil du Service Technique en Mairie : servicetechniques@piriac.net. N'hésitez pas à laisser vos coordonnées pour y participer.



Projets d'aménagements d'habitations, route de Guérande

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvé le 19 décembre 2013, a déterminé des zones à urbaniser (zonage 1AU) sur les parcelles de grandes superficies non bâties, bordant la route de Guérande, et situées idéalement en entrée de commune et à proximité des services et commerces.

Mais, justement parce que ces programmes sont situés en entrée de ville et que Piriac-sur-Mer reste une Commune spécifique, qui ne doit pas être dénaturée, la Municipalité entend garantir une uniformité de la typologie des bâtis, un maillage d'habitations cohérent en vue de préserver la qualité paysagère de la Commune et de répondre, à la fois, aux objectifs du Plan Local d'Habitat (PLH) en terme de production de logements sur les 10 prochaines années, et à la volonté de l'équipe municipale d'accueillir de nouvelles populations actives. Des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ont été, également, mises en place sur ces mêmes parcelles.

2 projets de lotissements à horizon 2020

Le Hameau de Tournemine

L'emprise de ce lotissement est concernée par l'orientation d'aménagement secteur n° 7, sous-secteur 1 et 2.

Cette OAP, sous-secteur 1 prévoit 63 logements dont 11 logements locatifs sociaux et le sous-secteur 2 prévoit 25 logements dont 4 locatifs sociaux. Des liaisons piétonnes sont à prévoir avec l'opération en cours de réalisation plus au sud.

Les permis d'aménager ont été accordés en juin 2016 pour le sous-secteur 1 et en novembre 2017 pour le sous-secteur 2. Ils déterminent la composition future du lotissement :

- Pour le sous-secteur 1 : 29 lots à bâtir, 21 lots destinés à recevoir des maisons individuelles groupées et 1 lot destiné à recevoir des logements locatifs à vocation sociale
- Pour le sous-secteur 2 : 11 lots à bâtir, 1 lot destiné à recevoir 14 maisons individuelles groupées et 1 lot destiné à recevoir 5 logements locatifs sociaux

Les permis de construire pour les logements groupés et les logements sociaux n'ont pas encore été déposés.

À noter, que pour répondre aux soucis maintes fois réitérés par les élus, de respecter les caractéristiques paysagères de Piriac-sur-Mer, particulièrement dans ce secteur d'entrée de ville, les murs en pierre qui bordaient, jusqu'à présent, le terrain actuellement en construction, seront reconstitués à l'identique par l'aménageur.

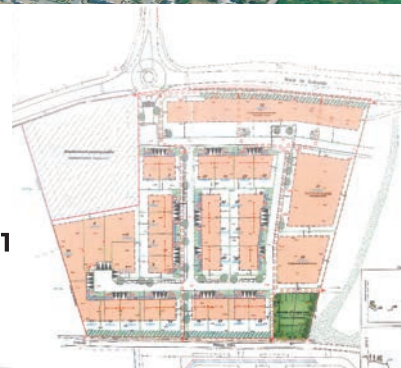
Lotissement « Le Clos de Kergesse »

L'emprise de ce lotissement est concernée par l'orientation d'aménagement secteur n°1, sous-secteur 1 qui prévoyait au minimum 16 logements, soit 20 logements/ha et un accès par la voie de desserte locale, le délaissé débouchant sur la route départementale.

Par ailleurs, la desserte interne et l'implantation des constructions doivent favoriser une majorité de jardins et /ou d'orientations principales au sud. Cette opération, portée par Francelot, est composée de 22 logements individuels groupés, de 79 m² à 91 m², en rez-de-chaussée + combles. Le permis de construire a été accordé en 2017 et les travaux sont en cours.



sous-secteur 1



sous-secteur 2

Nos services municipaux :

Mairie

02 40 23 50 19 – 3, rue du Calvaire – BP 23 – 44420 Piriac-sur-Mer
Accueil public : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
et le samedi de 9h à 12h. Mail : mairie@piriac.net
Site : Piriac-sur-Mer.fr – Facebook : [@villedepiriac](https://www.facebook.com/villedepiriac)

Services techniques et Urbanisme

02 40 23 50 19
Accueil public : renseignement permis, cadastre et travaux :
du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

Pôle Enfance Jeunesse
L'Equip'âges

02 40 15 51 28 – 3 rue de Grenouillet. Mail : Pej.mairie@piriac.net
Accueil secrétariat : inscription école, accueil de loisirs,
périscolaires, restaurant municipal, multi-accueil : du lundi au
vendredi de 8h30 à 12h30 et le mardi de 13h30 à 17h30.

Police Municipale

02 40 23 38 40 – 22, rue de Grain
Accueil public : lundi et mardi 14h à 15h, mercredi jeudi
et samedi 10h à 11h et le vendredi 10h à 11h et 14h à 15h.

Numéros pratiques :

Bibliothèque

02 40 15 50 72 • 9, rue du Port

Service Ordures ménagères CAP Atlantique

02 51 76 96 16 • Site : cap-atlantique.fr

Déchetterie

02 40 23 60 09 • Rue de l'Arche Chaussin, direction Mesquer

Office de Tourisme

02 40 23 51 42 • 7, rue des Cap-Horniers
Mail : piriac@bretagne-plein-sud.fr

Refuge pour animaux Kerdino

02 40 53 08 21 • Rte de Mesquer à Guérande

Sécurité :

Pompiers : 18

Police secours : 17

Gendarmerie de Guérande

02 40 24 90 42 • 2, rue Roger Camaret

Santé en Presqu'île :

Urgence Santé : 15

112 : Urgences avec traductions internationales

C.A.P.S. (Centre d'Accueil et de Permanence
de Soin) Guérande

Faites le 15 avant de vous rendre à l'Hôpital intercommunal,
av. Pierre de la Bouxière (ouvert le soir de 20h à 22h30,
le samedi de 16h à 22h, le dimanche de 9h à 13h et de 16h à 22h)

Santé à Piriac-sur-Mer :

Cabinet dentaire

02 40 23 53 82 – Maison Médicale – ZA du Pladreau
Dr Huisman – Dr Khoshniat

Cabinet d'infirmières

02 40 23 62 40 / 06 88 42 86 42
Leroux-Fortier-Autret • 18, avenue de l'océan

Masseur-Kinésithérapeute

02 40 23 57 50 • Maison Médicale - ZA du Pladreau
Rumin Yannig - Flippe Éric

Médecin généraliste
Médecine manuelle et ostéopathie

02 52 41 01 04 • 3388 avenue du Général de Gaule • Dr Bauduin

Ostéopathe

06 37 49 60 46 – 7 rue Alphonse Daudet – Cuisinier Adrien

Ostéopathe

06 75 87 91 13 – Maison Médicale – ZA du Pladreau
Streblor Vincent

Pédicure - Podologue

02 40 62 83 87 - Maison Médicale - ZA du Pladreau
Prost-Boissin Sandrine

Pharmacie illegems-Scotto

02 40 23 50 34 • 2, Rue du Calvaire

Pharmacie de garde

3237

Social : de nombreuses aides et informations à l'accueil de votre Mairie.

C.C.A.S. de Piriac
(Centre Communal d'Action Sociale)

02 40 23 50 19 (Mairie) • social@piriac.net
Aides, informations, conseils : portage des repas, aides aux loisirs,
maintien à domicile, transports, téléassistance, aide financière et à
la constitution de dossiers

La Passerelle

02 40 62 14 07 – 22 rue de Grain, les lundis, mardis, mercredis et
jeudis de 14h à 17h – accueil@aipasserelle.fr. Accompagnement à
l'emploi, orientation vers les partenaires, ...



VOS RENDEZ-VOUS EN 2019

Juillet - Août

Concerts des mardis,
spectacles enfants des
mercredis

14 Juillet

Fête nationale, bal
et feux d'artifices

18 juillet

Don du sang

27 juillet

Théâtre

31 juillet

Arrivée du Père Noël

3 août

Fête du Grand Norven

12 août

Sauvetage Tour 2019

15 août

Festivités du 15 août,
bal et feux d'artifices

20 août

Grande fête de village

24 août

Festival des Airs Marins

Septembre

L'art au gré des chapelles

6 Septembre

Forum des associations

14 et 15 Septembre

Salon du Bien-être

7 octobre

Fête de l'Automne
vide-greniers

12 octobre

Des racines pour la vie

11 novembre

Commémorations

23 novembre

Cérémonie
des nouveaux arrivants

1er week-end de décembre

Inauguration
des illuminations

Décembre

Concerts et Marché de Noël
(calendrier en cours d'élaboration)

18 janvier

Cérémonie des vœux
à la population

